

COMITE PROVINCIAL DE BRUXELLES - BRABANT WALLON

P.V. n°10 - Séance du 23/4/2019

Présents : MM Monsieur (Président), Robas (Vice-président, Trésorier), De Leener (Secrétaire), MM Claes, Dekoninck, Lambert

Excusé : Mr Beckers, Mlle El Haddouchi, Mr Gilles, Mme Roisin, Mr Squifflet

Invités excusés : MM Delchef (Président AWBB), Dujardin (Président parlementaires)

Approbation des PV des 25/3, 1/4, 8/4 et 15/4/2019

Nous avons appris le décès de Mr Ph Christophe, joueur et arbitre. C'était quelqu'un de posé et qui trouvait toujours le mot juste pour que tout se passe de manière calme. Le CP présente ses condoléances à la famille

1. Correspondance in

- 2576 United : annulation participation au play-off de P1
- Saint Augustin : demande de vérification de frais de déplacement d'un arbitre
- 1542 Tubize, reprise du club pour la prochaine saison avec deux équipes de jeunes

2. Championnat

- Forfait annoncé moins de 72h à l'avance
 - Rencontre HP3B1406 Uccle Europe – ASA St Hubert 20 – 0
 - Rencontre P2DU120703 (rectificatif) Castors Braine – BCU Ganshoren 20 – 0
 - Rencontre DU141506 United – Ecole européenne 20 - 0
 - Rencontre U8B1402 Uccle Europe – Lothier 20 – 0
 - Rencontre U10A1402 Uccle Europe – Braine le Château 20 – 0
 - Rencontre ProvU12B1402 Castors Braine – Lothier 20 – 0
 - Rencontre ProvU12A1306 UAAE - ABC
- Forfait sur place
 - Rencontre HP2B2403 Uccle Europe – Linthout 20 – 0
 - Rencontre U10C1401 Uccle Europe – Eveil 0 – 20
 - Rencontre ProvU14C1406 United – UAAE 20 – 0
 - Rencontre U10B1406 United – UAAE 20 - 0

3. Actualité de la province

- Rencontre HP3C1403 ABC – Dylois Wavre – arbitres non indemnisés
Etant donné que les arbitres n'ont pas été indemnisés pour la rencontre précitée, le CP, par l'entremise de la Trésorerie générale percevra à charge du cercle ABC, le montant dû et versera aux arbitres les sommes dues via leur club d'affiliation.
- Rencontre EliU21B0104 : Saint Augustin : demande de vérification des frais de déplacement d'un arbitre.
Après vérification, il appert que celui-ci a demandé 1€ de trop. Ce montant sera débité du compte du club auquel il est affilié et versé au cercle de Saint Augustin et ce par l'entremise de la Trésorerie générale.
- Elaboration du Rapport annuel 2018-2019 ainsi que de l'Ordre du jour de l'Assemblée provinciale du 13/5/2019. La convocation sera transmise pour le 29/4/2019 au plus tard.